

## Chrysomèles

La chrysomèle du maïs est un petit coléoptère originaire d'Amérique apparu en Europe centrale en 1992 et en France en 2002.



En 2009 le nombre d'individus répertoriés dans l'est de la France dépasse la centaine. Les larves de cet insecte sont des petits vers qui vivent dans le sol et se nourrissent de racines de maïs. Il est actuellement le plus fort ravageur du maïs aux USA, malgré l'utilisation massive de maïs OGM produisant un insecticide destiné à tuer les chrysomèles et le traitement de sol type Cruiser en enrobage des semences de maïs pour tuer les larves. Cet insecte a un cycle court (1 an) et ne se nourrit pratiquement que de maïs, la prévention paraît donc simple : couper le cycle de reproduction de l'insecte en interdisant la monoculture du maïs (culture du maïs tous les ans sur les mêmes parcelles) dans les zones à risque. Le problème est que certaines zones de culture sont maintenant exclusivement dédiées à la production du maïs et que les exploitants ne veulent rien faire d'autre pour des raisons de rentabilité économique. La seule solution pour eux est de traiter encore et toujours plus. Il suffit d'un peu de bon sens pour comprendre que ce type de production va forcément dans le mur mais il s'agit bien là encore d'aller jusqu'au bout du système pour gagner les derniers sous possibles quelles que soient les conséquences environnementales: mise en danger d'espèces non cibles (abeilles, coccinelles, ...), pollution de l'air avec des substances reconnues toxiques pour l'homme, pollution de l'eau avec des substances reconnues très toxiques pour les organismes aquatiques, ... C'est à l'Etat et en l'occurrence aux préfets de prendre les bonnes décisions, ce qui a été fait en Ile de France en 2005 et 2006 où la mise en place de mesures rotationnelles obligatoires sur de larges secteurs (45 km autour des points de capture des insectes) a enrayeré la contamination, cet exemple est à suivre. CJ

## NOUVELLE ACTION DU CREPAN

Il y a une région fortement industrialisée en basse Normandie, c'est l'espace compris entre le canal et l'Orne, de Caen à la mer. Ce lieu est occupé par 11 ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) auxquelles se rajoutent Thermya (bois pollués) et Drakkar (plate-forme de tri et conditionnement des déchets). Bien des installations dans ce lieu portuaire n'ont rien à faire là. A ces installations se rajoutent UIOM à Colombelles et la cimenterie Calcia à Ranville. Le CREPAN qui a déjà une action avec la mise en place d'un plan sur la biodiversité des lichens (en relation avec la qualité de l'air) va étudier les plaintes en matière de santé des voisins de ces installations polluantes. BV



**Nitrates toujours** Il n'y a pas que les écologistes pour penser que notre agriculture continue à polluer. La France est à nouveau menacée de poursuites devant la Cour européenne de justice. Le troisième plan Directive Nitrates n'est pas jugé suffisamment performant et, surtout, que les rejets azotés des élevages de porcs, volailles et vaches laitières sont sous-estimés. Faut-il rappeler que la Directive sur la lutte contre les pollutions agricoles date de 1991. JB

## Lexique:

**Eutrophisation:** (du grec eu = bien, trophê: nourriture)

Enrichissement des eaux de surface en substances nutritives: azote, phosphore, ce qui provoque un déséquilibre écologique. La prolifération des végétaux diminue la transparence du milieu aquatique. L'accumulation de végétaux morts est suivie d'une décomposition par des bactéries aérobies d'abord, ce qui prive le milieu en oxygène. Il s'ensuit un dépérissement des animaux du milieu. Par la suite des bactéries anaérobies prennent le relais et sont à l'origine de rejets gazeux (CO<sub>2</sub>, CO, H<sub>2</sub>S, CH<sub>4</sub>, etc...) qui peuvent causer la mort d'autres êtres vivants. DL d'après manuels d'écologie



## Nitrates encore

Depuis une dizaine d'années la pollution des eaux par les matières organiques et les phosphates d'origine urbaine et industrielle est en baisse. Merci aux pouvoirs publics et aux industriels. Par exemple, grâce aux meilleures performances des stations d'épuration, organiques. A l'inverse, les nitrates chit dans des zones fortement polluées les, voire en augmentation. Décidément progrès de ce côté-là et ce n'est pas faute d'être montrée du doigt ! JB



## Rapport sur les algues vertes demandé par Chantal JOUANNO

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

Le rapport se base sur des mesures réalisées à Saint-Michel en Grève le 13 août 2009. Il confirme que la décomposition des algues vertes est susceptible d'émettre des gaz qui peuvent être dangereux pour la santé à certaines concentrations. Le principal composé mis en évidence, l'hydrogène sulfuré, est toxique par inhalation. L'étude a mesuré des valeurs très localisées présentant un risque mortel en cas d'exposition pendant une durée de quelques minutes. 25/08/2009

AL

Vue aérienne Baie de Lannion



## Thon rouge

Comme indiqué au Grenelle de la mer, le Thon rouge est en forte régression. Ce thon, rappelons-le, est utilisé pour la fabrication des sushis si tendance! Le président de la République a annoncé que la France soutiendra l'interdiction du commerce du thon rouge.



## Palmarès européen des plages propres

- 1/Chypre 98%
- 2/Grèce 97,7
- 3/France 96%



Cependant 25% de ces plages françaises risquent d'être déclassées en 2015 avec l'application obligatoire de la nouvelle Directive qui donne des valeurs-guides plus strictes pour la pollution

## Agrocarburants :

D'après un rapport publié par la Direction Générale de l'Energie et du Climat (ministère de l'Ecologie), la défiscalisation dont bénéficient les « biocarburants » a représenté un manque à gagner pour l'état français de 720 millions d'euros en 2008. Ce soutien doit progressivement diminuer étant donné le faible intérêt (on pourrait dire l'absence totale d'intérêt) reconnu par tous vis-à-vis du problème climatique des agrocarburants de 1<sup>ère</sup> génération produits par les agriculteurs français. Mais la filière industrielle a été lancée et les producteurs ne veulent pas lâcher cette source de revenus, surtout face aux variations très importantes des cours des céréales sur le marché classique (250 euros la tonne de blé en 2007, 90 euros actuellement). C'est très regrettable pour l'environnement qui n'y gagne rien d'un point de vue climatique et y perd beaucoup en terme de pollution diffuse du fait des engrais et des pesticides employés pour la production des agrocarburants. A la limite, il vaudrait mieux regarder les choses en face et, en attendant la mise au point éventuelle d'agrocarburants réellement performants, distribuer cet argent directement aux agriculteurs pour qu'ils ne produisent rien! mais ceci n'arrangerait ni les industriels ni les marchands d'engrais et de pesticides, c'est bien pourquoi la production continue. CJ

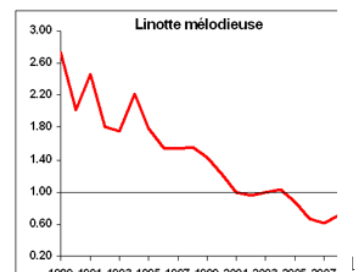


71% de 1989 à 2008, déclin

43% de 2001 à 2008, déclin

## Linotte mélodieuse

*Carduelis cannabina* - Linnet



Avec l'Alouette des champs et la Perdrix grise, déclin des espèces spécialistes des milieux agricoles. La chute sévère des populations est sans doute liée à la diminution de ses ressources alimentaires, des petites graines d'herbacées souvent considérées comme de mauvaises herbes et donc éliminées des zones de grandes cultures. Le déclin observé est comparable à celui enregistré au Royaume-Uni (-62% de 1975 à 2000) ou en Europe.

## Réchauffement climatique

En France, ce sont les espèces les plus septentrionales qui ont le plus décliné. Le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle constate, un déplacement global des populations d'oiseaux de 100km vers le Nord en 20 ans. JE

Sortie nature "La laisse de mer au bout des doigts" avec le CREPAN, sorties "Escapades" Samedi 19/9 15h30 Office du Tourisme Luc-sur-mer